

Communiqué de presse  
le 19 septembre 2023

## Le Groupe Sorégies renforce son engagement contre la précarité énergétique dans la Vienne

Ce lundi 18 septembre, Philippe Chartier et Jacques Deschamps, respectivement Président du directoire et Président du Conseil de surveillance du Groupe Sorégies, et Alain Pichon, Président du Fonds de Solidarité pour le Logement du Département de la Vienne (FSL 86), ont renouvelé leur partenariat en faveur de la lutte contre la précarité énergétique. A compter de 2023, le Groupe Sorégies consacrera 200 000 € par an à l'accompagnement des ménages les plus fragiles afin de préserver leur accès à l'énergie. Un engagement au service de l'intérêt général renouvelé depuis 16 ans et qui se traduit désormais par une contribution annuelle en hausse de 33%.



*Légende : De gauche à droite, Frédéric Bouvier, Directeur Général du Groupe Sorégies, Rose-Marie Bertaud, Vice-Présidente en charge de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Famille, Philippe Chartier, Président du Directoire du Groupe Sorégies, Jacques Deschamps, Président du Syndicat Energies Vienne.*

### 200 000 € pour combattre la précarité énergétique dans la Vienne

La précarité énergétique est un sujet de préoccupation majeur dans l'Hexagone qui touchent 11,9% des Français. **Au titre de ses missions de service public et de sa politique de solidarité**, le Groupe Sorégies renouvelle et renforce son engagement auprès du FSL 86 dans le cadre du dispositif "Solidarité Énergie". **En 2023**, ce ne sont plus 150 000 € (alloués chaque année jusqu'ici) mais

**200 000 € qui seront reversés par l'énergéticien historique local pour soutenir les foyers en difficulté de paiement et leur garantir un accès à l'électricité et au gaz.**

**Le Département de la Vienne finance le Fonds de Solidarité Logement sur l'ensemble de ses missions à hauteur de 1 198 000€** dont 515 000€ pour l'octroi des aides financières pour l'accès et le maintien dans le logement (dont l'aide aux impayés d'énergie) et 186 000€ pour ses actions de prévention pour la maîtrise de l'énergie.

*"Nous sommes heureux et fiers de poursuivre nos actions en collaboration avec le Fonds de solidarité Logement du Département de la Vienne, un partenaire de longue date. Convaincus qu'il est de notre responsabilité d'agir en faveur de la cohésion sociale, et parce qu'il y a de plus en plus d'urgence, nous poussons le curseur encore plus loin cette année avec une enveloppe budgétaire augmentée."*  
**confie Jacques Deschamps, Président du Syndicat Energies vienne et Philippe Chartier, Président du directoire du Groupe Sorégies.**

*"La solidarité est une de nos priorités et au cœur de nos actions. Renouveler ce partenariat est essentiel pour venir en aide aux personnes en situation de précarité, qui sont les premières exposées à la hausse des charges. Nous saluons l'augmentation de l'enveloppe budgétaire du Groupe Sorégies, engagé plus que jamais à nos côtés pour lutter contre la précarité énergétique et améliorer la performance énergétique des familles."*  
**précise Alain Pichon, Président du FSL 86.**

### **Le Fonds Solidarité Logement**

Créé en 1992 en application de la loi Besson visant à la mise en œuvre du droit au logement, le Fonds Solidarité Logement de la Vienne (FSL 86) est depuis 2005 intégralement géré par le Conseil Départemental. Il a pour mission de garantir à chacun un accès à un logement décent et indépendant et de s'y maintenir au moyen d'aides financières, qui portent notamment sur la prise en charge d'impayés de loyer, d'énergie et d'eau. Chaque année, le FSL 86 reçoit quelques 1800 demandes au titre du fonds énergie auquel contribue Sorégies et reverse environ 390 000 € aux ménages en situation de précarité énergétique.

### **Un engagement total aux côtés des citoyens pour un logement décent**

Au-delà de sa contribution financière auprès du FSL 86, le Groupe Sorégies s'engage quotidiennement pour les ménages en situation de précarité énergétique. Ainsi, il **met à disposition de ces publics un outil de suivi de consommation personnalisé et affecte l'équivalent de deux de ses collaborateurs au traitement des situations sociales en lien avec les impayés.**

En parallèle, le Groupe Sorégies mobilise chaque année plus d'1 million d'euros pour contribuer au financement des travaux de rénovation énergétique des particuliers via différents dispositifs tels que les primes d'économies d'énergie ou le programme SARE (Schéma d'Aménagement pour la Rénovation Énergétique) de la région Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2022, l'énergéticien historique a par ailleurs décidé de privilégier les réductions de puissance plutôt que les coupures, lorsque cela est possible et quel que soit le moment de l'année, pour ses clients équipés d'un Linky.

*\* selon le rapport 2023 de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique*

[Télécharger le visuel](#)

--

### **À propos du Groupe Sorégies**

Né il y a près d'un siècle à Poitiers et résolument tourné vers l'avenir, le Groupe SORÉGIES est un énergéticien intégré : production et fourniture de gaz et d'électricité, gestion des réseaux de distribution, éclairage public, services énergétiques et mobilités décarbonées. Engagé dans le développement durable et la transition énergétique, SORÉGIES, entreprise pivot du Groupe, offre à ses clients une énergie locale et citoyenne, des solutions performantes et de proximité, l'innovation au service de l'excellence environnementale. Soucieux de partager ses valeurs et afin de proposer « l'énergie des territoires » partout en France, SORÉGIES fédère plus de 50 entreprises locales d'énergie au sein du fournisseur mutualiste Alterna énergie. À travers sa filiale SERGIES, le Groupe est un important producteur d'énergies renouvelables : plus de 67 hectares de centrales photovoltaïques, 15 parcs éoliens, 42 centrales hydroélectriques, ainsi que 4 unités de méthanisation/biogaz, représentant une production totale annuelle de 50 GWh. En 2022, SORÉGIES a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1.5 Milliard d'€. Ses actionnaires de référence sont les communes et intercommunalités réunies au sein du Syndicat ÉNERGIES VIENNE, aux côtés de la Caisse des Dépôts et du Crédit Agricole Touraine Poitou.

### **À propos du FSL86**

L'objectif du FSL est de soutenir financièrement les familles en difficultés et dans l'impossibilité de régulariser leurs impayés énergétiques. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une aide d'urgence consistant à une prise en charge totale ou partielle des factures impayées. L'aide financière permet à ces familles de se maintenir dans le logement en tentant de limiter les effets collatéraux de la précarité énergétique. En parallèle, des actions de sensibilisation et de prévention viennent compléter les aides financières. Elles sont aussi des axes forts dans la maîtrise des factures énergétiques et dans l'accompagnement des familles. C'est pourquoi, en partenariat avec le Département, le FSL de la Vienne, accompagne plus de 400 ménages, en réalisant à domicile des diagnostics sociotechniques dans le cadre du programme AM2E (Accompagnement à la Maîtrise de l'Énergie et l'Eau). Ces diagnostics individuels permettent d'informer les résidents sur une bonne utilisation de l'énergie grâce à une formation sur les écogestes. Le technicien peut aussi évaluer les besoins de travaux éventuels dans le logement et orienter vers les partenaires appropriés. Ces diagnostics peuvent être réalisés aussi bien chez les propriétaires occupants, que les locataires du parc privé ou public.

### **Contacts presse - Agence Monet**

Camille Fievre, Clotilde de Angelis, Victoire Beau  
soregies@monet-rp.com - 05 56 20 66 77

### **Contact presse – Département de la Vienne**

Audrey Voisin - [avoisin@departement86.fr](mailto:avoisin@departement86.fr) - 06 42 97 26 48